Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 13 (1922)

Artikel: La Confédération et l'école en 1921
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-110896

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Confédération et l'école en 1921.

Subventions de la Confédération.

A l'école primaire	Fr. 2 357 528 20
A l'enseignement professionnel	» 2 373 717 —
A l'enseignement commercial	» 2 036 199 —
A l'enseignement ménager et professionnel des jeunes filles	» 940 264 —
A l'enseignement agricole :	
a) Ecoles théoriques et pratiques d'agriculture	» 81 356 69
b) Ecoles d'agriculture d'hiver	» 341 984 —
c) Ecole d'horticulture de la Châtelaine (Genève)	» 31 381 80
d) Ecoles de fromagerie	» 60 175 76
e) Cours spéciaux et cours itinérants . .	» 69 168 98
Total 1920	Fr. 8 298 775 43
» 1919	» 7 514 716 65
Augmentation . . .	Fr. 767 059 78

La subvention aux écoles primaires est restée stationnaire, puisqu'elle est calculée sur le nombre des habitants (recensement de 1910). Ce sont les subventions à l'enseignement professionnel ou féminin qui ont beaucoup augmenté. Il est particulièrement intéressant de constater le développement de l'enseignement agricole depuis que la Confédération rembourse aux cantons la moitié des dépenses faites pour l'instruction des paysans.

En 1895, il y avait déjà 4 écoles théoriques et pratiques d'agriculture comptant 139 élèves et coûtant 83 461 fr. 65 par an. En 1920, ces mêmes écoles comptent 222 élèves qui coûtent 162 713 fr. 40, soit 733 fr. par élève.

En 1895 les écoles d'hiver étaient au nombre de 4, avec 206

élèves, coûtant 48 513 fr. 40 En 1920, elles étaient 26, avec 1713 élèves, coûtant 683 968 fr. 10 soit 399 fr. par élève.

En 1895, il y avait 4 écoles de fromagerie avec 46 élèves coûtant 45 222 fr. 65. En 1920 on ne comptait plus que 3 écoles, mais elles avaient 99 élèves coûtant 120 351 fr. 52 soit 1216 fr. par élève.

C'est grâce à l'appui de la Confédération que l'enseignement agricole a pu être complètement réorganisé dans le Canton de Vaud.

L'Etat de Vaud a acheté à Marcellin s/ Morges un domaine composé de champs, de vergers et de vignes, où ont été édifiés de superbes bâtiments. Ceux-ci abriteront une vaste exploitation agricole et viticole avec des écuries modèles ; un dépôt de machines agricoles avec un service d'essais et de renseignements ; une école d'agriculture d'hiver, avec internat ; une école d'agriculture d'été avec enseignement ménager rural ; une école normale pour former des maîtresses ménagères, destinées à la campagne. Les installations à peu près achevées, seront inaugurées au commencement de novembre.

Les anciens bâtiments de l'Ecole d'agriculture du Champ de l'Air à Lausanne seront affectés à des cours de technique agricole ouverts aux jeunes paysans qui auront obtenu, en bon rang, après deux hivers d'études, le diplôme de l'Ecole d'agriculture de Marcelin.